

Descriptif de module

Domaine : Economie & Services
Filière : Economie d'entreprise

1. Intitulé de module Economie digitale : optique financière, juridique et fiscale 2020-2021

Code :

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres :

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres :

Caractéristique :

Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.25, du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autres :

Le changement d'option principale en cours d'année académique n'est pas autorisé.

2. Organisation

Crédits ECTS : 9 pour chacun des modules semestriels

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres :

3. Prérequis

- Avoir validé les semestres 1 - 2
 Avoir suivi les semestres 3 et 4 pour les étudiant-e-s EES et 5 et 6 pour les étudiant-e-s EEW.
 Pas de prérequis
 Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant-e aura acquis une compréhension et une maîtrise des nouveaux modèles d'affaires et des défis en matière d'économie digitale d'un point de vue financier, juridique et fiscal sur les thématiques suivantes :

- ✓ Qu'est-ce que la transformation digitale ?
- ✓ Quels sont les nouveaux modèles d'affaires à l'ère du numérique ?
- ✓ Quel est l'impact de l'intelligence artificielle et des robots sur l'économie ?
- ✓ Quelles sont les enjeux politiques, sociétaux, financiers, juridiques et fiscaux des récentes innovations digitales ?
- ✓ Comment créer une startup en pratique à l'ère du numérique ?

De plus, l'étudiant sera acteur du cours en utilisant différentes applications et plateformes en ligne pour réaliser des quizz interactifs (par ex : Mentimeter), ainsi que des capsules vidéos.

5. Contenu et formes d'enseignement

L'enseignement de l'option principale **Économie digitale : optique financière, juridique et fiscale** se fait tout d'abord en comprenant les **innovations** et les nouveaux **modèles d'affaires** des entreprises au niveau national et international, puis en analysant l'impact de ces nouvelles technologies sur l'économie d'un point de vue financier, juridique et fiscal. Finalement, nous verrons comment créer et développer en pratique une **startup** en Suisse.

La **première partie** abordera les **innovations** à l'origine des nouveaux modèles d'affaires d'un point de vue économique en considérant la fusion des technologies des mondes physique, numérique et biologique. Nous y analyserons en particulier les innovations suivantes :

- ✓ Intelligence artificielle et robots
- ✓ Cryptomonnaies et Technologie Blockchain
- ✓ Crowdfunding
- ✓ Big Data et Cloud Computing
- ✓ Ubérisation

La **deuxième partie** sera axée sur les modèles d'affaires de l'**économie digitale** d'un point de vue financier, juridique et fiscal :

- ✓ Les nouveaux modes opératoires tels que ceux développés par les GAFAs (Google, Apple, Facebook, Amazon)
- ✓ Les nouveaux modes opératoires en Suisse, à l'instar de QoQa
- ✓ La transformation de business modèles existants en Suisse, par ex. dans le domaine des médias

La **troisième partie** du cours permettra à l'étudiant-e d'appréhender l'innovation et l'évolution des règles juridiques, financières et fiscales, en particulier :

- ✓ **Intelligence artificielle** : les problématiques posées en matière de **brevet**, de **prix de transfert** et de redistribution des profits
- ✓ Les **cryptomonnaies** et les "initial coin/token offerings" (ICO/ITO) comme objet de l'impôt sur la fortune, le revenu et le bénéfice, l'impôt anticipé et les droits de timbre (en particulier les règles applicables à l'imposition des titres tels que actions, obligations et instruments dérivés, etc.)
- ✓ **Ubérisation** : En Suisse, comment fonctionne l'ubérisation de la société ? Quels critères de rattachement pour assujettir une entreprise qui n'est physiquement pas présente sur un territoire ?
- ✓ **Robotique** : La robotisation des métiers remplacera-t-elle l'être humain ? Quels futurs métiers choisir ? Faut-il taxer les robots ?

La **quatrième partie** du cours est consacrée aux **transactions liées à la vie de l'entreprise** :

- ✓ Après une base théorique, les étudiant-e-s par groupe vont **créer** une *startup* en Suisse sur la base d'un bilan et d'un compte de pertes et profits prévisionnels. Ce volet traite de diverses questions telles que le choix de la structure juridique (société de personnes, société de capitaux, etc.), le type de financement, le type de rémunération et l'impact des impôts, des charges sociales ou du plan de prévoyance.
- ✓ Puis, chaque *startup* va devenir une société en pleine expansion et d'autres questions seront alors analysées : faut-il **restructurer** (fusionner, scinder, etc.) l'entreprise ? Faut-il réfléchir à la succession de cette entreprise ? Quelles conséquences fiscales ?
- ✓ Finalement, que se passe-t-il à la fin de la vie de l'entreprise (assainissement, liquidation, etc) ou en cas de vente (« *asset deal* » ou « *share deal* ») de cette dernière ? Comment **évaluer** cette entreprise ? Quels sont les pièges à éviter et comment ?

6. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module se fera en principe de la manière suivante :

Semaine 1 à 14 : Atelier par groupe, quizz interactif et réalisation de capsules vidéos, contrôle-s continu-s et travaux pratiques.

7. Modalités de remédiation

- Remédiation obligatoire si le résultat du module est compris entre 3,5 et 3,9 / 6.
- Pas de remédiation
- Autres modalités :

Autres modalités de remédiation

En cas de remédiation, seule la note de l'examen de remédiation sera prise en compte.

Un module répété ne peut pas être remédié.

8. Bibliographie

Ouvrages :

Benoît Berthelot, Le monde selon Amazon, 3 ans d'enquête, éd. Cherche midi.

Daniel Kraus / Thierry Obrist / Olivier Hari, Blockchains, smart contracts, decentralised autonomous organisations and the law, éd. Elgar.

Genilem, Guide du Business plan.

Klaus Schwab, La quatrième révolution industrielle, éd. Dunod.

Xavier Oberson, Taxing Robots: helping the economy to adapt to the use of artificial intelligence, éd. Elgar.

Yuval Noah Harari, 21 leçons pour le XXI^e siècle, éd. Albin Michel.

Sites internet :

https://www.sif.admin.ch/sif/fr/home/finanzmarktpolitik/digit_finanzsektor.html

<http://www.oecd.org/fr/fiscalite/la-communaute-internationale-renouvelle-son-engagement-a-deployer-un-effort-multilateral-pour-relever-les-defis-fiscaux-souleves-par-la-numerisation-de-l-economie.htm>